

CONSEIL MUNICIPAL 16 AVRIL 2019

Absents : Alexandra CLAIRET Lionel CHARLES

DELIBERATION Achat d'une étrave neuve pour le Pôle Technique

Seule la commune de Chatelneuf est éligible à une subvention du Département pour l'acquisition d'une étrave neuve pour le Pôle Technique, (commune de moins de 700 habitants)

La commune dépose la demande de subvention pour le Pôle et sera ensuite remboursée moins sa participation de 20% au fonctionnement du Pôle

Reprise ancien matériel 2500 €

Coût étrave neuve 6800 €

Subvention attendue 3000 €

DELIBERATION Déclassement domaine privé de la commune en domaine public

La voirie d'environ 60 m qui dessert le transformateur sur la zone artisanale est actée en domaine privé de la commune

Pour que cette parcelle soit rattachée à la zone artisanale, il convient de la déclarer en impasse de voirie d'intérêt public pour desservir le transformateur sur simple constat et sans enquête publique

DELIBERATION Protection des données personnelles

Depuis mai 2018, le règlement de la protection des données personnelles est obligatoire et la commune doit désigner un délégué ou se doter d'un prestataire pour le faire

Loire Forez Agglomération propose deux sortes de service aux communes

- soit mutualiser cette mission pour rationaliser le coût et l'organisation et dans le cadre du service commun de secrétaires, la commune peut détacher son agent et procéder à un échange de délégué pour remplir cette mission auprès d'une autre commune de même strate, c'est un simple échange

Ce travail est estimé à 3 jours/An

- soit utiliser un autre agent du service commun pour le compte de la commune sans mettre à disposition son agent et payer le service estimé à 3 journées de 7h/ An avec un coût horaire de 35.50 €/ h

La commune mettra donc la secrétaire à disposition pour un échange entre commune

DELIBERATION Résiliation des contrats logiciels et maintenance Mairie

La commune est en contrat avec Berger Levrault jusqu'au 31/12/2020

Celui-ci ne donne pas entière satisfaction et une opportunité se présente de travailler sur un logiciel plus adapté avec JVS qui équipe d'autres communes voisines et le service de secrétaires commun de Loire Forez

Pour éviter une charge financière supplémentaire, JVS propose de racheter les contrats en cours et pouvoir dès 2019 adhérer au nouveau service informatique

ECOLE Problème de personnel

Un changement de personnel est prévu à la rentrée des vacances d'avril suite à une rupture de contrat d'un agent

Un nouveau recrutement est en cours

COMMEMORATION 8 MAI

La commémoration du 8 mai est prévue le jour même à 11h